

CHAPITRE I

Introduction.

Dans l'antiquité, l'esthétique n'était pas établie en science ou en doctrine philosophique particulière, mais on tâchait déjà de résoudre ses principales questions, comme celle de la nature du beau et de l'agréable, celle du devoir des beaux-arts, celle des conditions de la production artistique. Bien entendu, on ne les résolvait pas dans leur ensemble comme les problèmes d'une discipline. On traitait du beau en s'occupant d'autres questions métaphysiques, on parlait du plaisir dans la morale, on traitait de l'art dans les manuels techniques et dans les écrits pédagogiques.

C'est la Poétique d'Aristote qui est la source principale de la connaissance de ses opinions esthétiques. Elle comprenait, d'après les catalogues anciens des écrits aristotéliques, deux livres dont un seul est conservé, qui traite en général de la nature des beaux-arts, surtout de la poésie, et en détail de la tragédie et de l'épopée. Les considérations sur la comédie se trouvant, sans doute, au II^e livre, sont perdues. Mais on peut en reconnaître quelques-unes en ayant recours à des traités postérieurs, basés sur Aristote.

En plusieurs endroits, l'ordre du développement dans la Poétique est bien dérangé; parfois, des exemples et des explications détaillées manquent. Ces défauts sont expliqués de différentes manières: tantôt par la mutilation des manuscrits, tantôt par la supposition que la Poétique conservée ne soit qu'un extrait de la Poétique originelle, ou une ébauche de travaux postérieurs ou de conférences, ou ce que les auditeurs ont noté. Les deux dernières opinions sont les plus vraisemblables, car on trouve des défauts analogues également dans d'autres écrits systématiques d'Aristote;

parfois même de longues parties s'y répètent presque mot pour mot. C'est ce qu'on peut expliquer le mieux, avec Fr. Susemihl (*Aristoteles über die Dichtkunst*, 2^e éd., p. 1) et W. Jaeger (*Aristoteles*, p. 337 et s.), en supposant que les écrits systématiques d'Aristote parmi lesquels figure aussi la Poétique, ne furent pas publiés par lui-même, mais qu'ils furent composés des ébauches de ses conférences provenant, soit de lui, soit de ses auditeurs.

Parmi d'autres écrits d'Aristote, la Rhétorique, notamment sa partie traitant de la déclamation et de la diction (III 1—12), et la conclusion de la Politique (VIII 3; 5—7) ayant pour objet l'éducation musicale de la jeunesse, contiennent des exposés esthétiques plus étendus. En outre, on résout des questions de l'esthétique musicale dans la XIX^e partie des Problèmes; cependant cet écrit contient, à côté des pensées d'Aristote, celles de ses élèves, et il est souvent impossible de distinguer les unes des autres. De menues mentions esthétiques se trouvent éparées presque dans toutes les œuvres d'Aristote.

Quelques écrits aristotéliques concernant plus ou moins l'esthétique, sont perdus. Il existe des fragments du dialogue «sur les Poètes» (*περὶ ποιητῶν*) dont quelques pensées semblent être répétées dans la Poétique, et d'un écrit (peut-être deux) traitant des passages discutables d'Homère (*ἀπορήματα, προβλήματα Ὀμηρικά*). Ce n'est que dans les catalogues anciens qu'on apprend le nom de l'ouvrage «du Beau» (*περὶ καλοῦ*¹ ou *περὶ κάλλους*²), des deux traités «de la Musique» (*περὶ μουσικῆς*³), du traité «les Questions poétiques» (*ἀπορήματα ποιητικά*⁴), et d'autres. Il est douteux qu'Aristote soit l'auteur de tous.

Les opinions d'Aristote sur la poésie ont laissé quelques traces dans les lettres anciennes — chez Philodème, chez Horace (par l'intermédiaire de Néoptolème), chez les rhéteurs, dans les scolies

¹ Le catalogue chez Diogène Laërce (V 21 s.), n^o 69.

² Le catalogue de Ménage (provenant peut-être d'Hésychios), n^o 63.

³ Le catalogue de Diog. L., n^o 116 et 132, de Mén., n^o 104 et 124.

⁴ Le catalogue de Mén., n^o 145; le même écrit est probablement indiqué n^o 108 *ποιητικόν* (V. Rose, *Aristotelis fragmenta*, p. 7, corrige cela en *ποιητικῶν*, c'est-à-dire *ἀπορημάτων*) et dans le catalogue de Diog. L., n^o 119 *ποιητικόν* (Rose *ποιητικῶν*) ou *ποιητικά* (les manuscrits varient).

sur Homère et sur les poètes tragiques (par l'intermédiaire des grammairiens alexandrins), — cependant d'autres de ses considérations esthétiques, éparses dans divers écrits, étaient peu observées dans l'antiquité.

Le moyen âge ne connut point l'esthétique d'Aristote. Il était indifférent aux questions de l'art grecque, et les mentions générales d'Aristote sur l'esthétique lui échappaient. Jusqu'à la fin du XV^e siècle, la Poétique fut inconnue en Europe, sans tenir compte du commentaire d'Averrhoès traduit aussi en latin. Il en fut de même de la Rhétorique.

A la Renaissance on se mit à étudier avec ardeur la Poétique, à quoi contribuait, à côté des études philologiques florissantes, encore un vif intérêt pour la théorie des arts. Les Italiens F. Robortello (1548), V. Maggio (1550), P. Vettori (1560) publièrent la Poétique — celui-ci même la Rhétorique (1548), — ils l'interprétèrent en détail, ils en comparèrent les pensées avec celles d'autres écrits aristotéliques, et avec la pratique des poètes anciens. Leur exemple fut suivi par le savant hollandais D. Heinsius (1611).

A côté des philologues, les poètes et les critiques de la Renaissance, comme A. S. Minturno (1559), G. Trissino (1563), L. Castelvetro (1570), s'occupent de la Poétique: ils la traduisent, interprètent, en examinent et complètent les pensées. Castelvetro en montre déjà des lacunes et des inconséquences.

Tandis que dans la Renaissance le travail des philologues va parallèlement à celui des critiques littéraires, au XVII^e et XVIII^e siècle on abandonne presque complètement les études philologiques de la Poétique — excepté la traduction d'A. Dacier (1692) — et seuls les poètes et les critiques interprètent les opinions d'Aristote sur la poésie.

P. Corneille lui-même tâcha d'éclaircir dans ses trois «Discours» (1660) quelques points importants de la doctrine d'Aristote sur la tragédie: la vraisemblance et la nécessité de l'action, les caractères des personnages, la purification (*κάθαρσις*) des passions, les unités. Il compara les principes d'Aristote, devenus presque des normes, avec ses propres pièces, et il s'efforça de démontrer leur accord mutuel, ce qui ne fut pas possible sans inexactitudes dans l'interprétation.

Aux explications de Corneille s'opposa, cent années plus tard, Lessing dans ses critiques théâtrales (*Hamburgische Dramaturgie*, 1768). Il prétendit n'interpréter Aristote que « par lui-même » ; il éclaircit les termes et les pensées d'Aristote à l'aide d'autres de ses écrits, comme l'avaient fait déjà les philologues italiens. Même pour lui, Aristote est le meilleur guide d'un poète dramatique.

Au XIX^e siècle les études de l'esthétique aristotélique atteignirent leur point culminant. Elles furent facilitées par le développement nouveau de la philologie. Déjà à la fin du XVIII^e siècle, plusieurs passages difficiles de la *Poétique* furent expliqués correctement par les Anglais (grâce à Bentley, le travail philologique fut renouvelé en Angleterre plus tôt qu'ailleurs) Th. Twining (1789) et Th. Tyrwhitt (1794). Après eux, les savants allemands atteignirent et gardèrent le premier rang dans la critique du texte et dans l'interprétation de la *Poétique*. Deux surtout sont remarquables par leurs travaux : J. Bernays s'efforça dans deux traités (1853, 1857) de compléter deux lacunes considérables de la *Poétique*, c'est-à-dire la doctrine de la comédie et celle de la purification des passions. Il opposa à la conception éthique de la purgation, venant de Lessing, la sienne (il y eut, cependant, quelques prédécesseurs) physiologique. Ainsi le progrès des sciences naturelles, la tendance empiriste du XIX^e siècle influaient sur l'interprétation de la *Poétique*. J. Vahlen (*Beiträge zu Aristoteles Poetik*, 1865—1867 ; édition 1868 ; etc.) analysa et expliqua presque toute la *Poétique* mot par mot. Ses interprétations basées sur l'examen critique du texte et sur une connaissance solide de l'œuvre entière d'Aristote, n'ont pas encore été surpassées. Il fonda la recension de la *Poétique* exclusivement sur le manuscrit parisien 1741 dont la grande valeur avait été reconnue auparavant par L. Spengel. Vahlen proclama même tous les autres manuscrits pour copies de celui-là. Ce fut une réaction radicale, peut-être trop radicale, contre l'emploi peu critique des différents manuscrits qui avait eu lieu autrefois. Le philologue anglais I. Bywater (édition avec commentaire, 1909) poursuivit dignement le travail de Vahlen ; il prit aussi le manuscrit parisien pour source des autres, et il regarde quelques meilleures leçons de ceux-ci comme conjectures des copistes. D'autres

savants contemporains (Th. Gomperz, D. S. Margoliouth, A. Gudeman) procèdent d'une manière plus éclectique.

Les travaux nombreux et réussis des philologues, concernant la Poétique de même que les autres écrits d'Aristote, furent utiles aux études systématiques de l'esthétique aristotélique lesquelles ne se bornaient plus, comme autrefois, à la doctrine de la tragédie. Il y avait encore d'autres circonstances qui les favorisaient; en premier lieu, l'approfondissement des études historiques de la philosophie, très imparfaites jusqu'à la fin du XVIII^e siècle; ensuite, la constitution de l'esthétique en branche indépendante de la philosophie; enfin, le vif intérêt pour la philosophie réaliste d'Aristote, né dès la décadence des systèmes idéalistes et spéculatifs qui succédèrent à la philosophie de Kant.

L'esthétique d'Aristote fut traitée comme une partie de l'histoire des théories anciennes de l'art par E. Müller (*Geschichte der Theorie der Kunst bei den Alten*, 1834, 1837). Il en présenta les points essentiels en excluant les règles techniques détaillées. Il opposa les opinions d'Aristote à celles de Platon. E. Egger traça la théorie aristotélique de la poésie dans son histoire de la critique grecque de l'art (*Essai sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, 1850). Il en montre quelques sources, il la juge et compare avec les opinions des écrivains postérieurs, anciens et modernes (Tasso, Lope de Vega, Marmontel, Schlegel, etc.).

Plusieurs essais de reconstruire l'esthétique d'Aristote prirent leur origine dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Le théologien J. H. Reinkens (*Aristoteles über Kunst besonders über Tragödie*, 1870) traita en général des opinions d'Aristote sur la nature de l'art, et il s'occupa en particulier de sa doctrine de la tragédie. Il soumit les pensées d'Aristote à une critique systématique, parfois défavorable. G. Teichmüller (*Aristoteles Philosophie der Kunst*, 1869), disciple du philosophe aristotélicien Trendelenburg, examina les opinions d'Aristote sur l'art. A l'aide des mentions éparses et brèves d'Aristote, il tâcha de reconstruire une théorie complète qu'il voulut mettre d'accord avec toute la philosophie aristotélique. Ce faisant, il compléta parfois audacieusement les pensées d'Aristote au sens de la philosophie idéaliste. Pareillement A. Döring (*Die Kunstlehre des Aristoteles*, 1876) examina les opinions d'Aristote

sur l'art en rapport avec la philosophie de celui-ci; cependant, il se tint davantage aux mots d'Aristote et accentua son réalisme, son empirisme. En traitant de la tragédie, il s'efforça de soutenir par des arguments nouveaux l'explication physiologique de la purification, donnée par Bernays. Ce ne fut pas dans la doctrine de l'art, mais dans celle du beau et du bien que J. Walter (*Die Geschichte der Ästhetik im Altertum*, 1893) trouva le pivot de l'esthétique d'Aristote. De même que Teichmüller, il suppléa aux mentions incomplètes des sources au sens idéaliste.

Ch. Bénard (*L'Esthétique d'Aristote*, 1887) s'opposa à l'usage de réduire les opinions d'Aristote en un système complet et ferme, et d'y introduire des pensées étrangères. Il expliqua lui-même d'une manière claire, concise et les principes de l'esthétique d'Aristote et sa doctrine des arts spéciaux, en ne se bornant pas, selon la coutume, à la seule poésie. D'après la méthode des érudits allemands, J. H. Butcher (*Aristotle's Theory of Poetry and fine Art*, 1^{re} éd., 1895) interpréta les principes de l'esthétique d'Aristote dans un rapport étroit avec sa métaphysique; il éclaircit ses opinions sur la poésie en les comparant avec les poèmes des écrivains anciens et modernes.

Dans les dernières années, on a cessé de présenter l'esthétique d'Aristote en système, mais on analyse d'autant plus quelques parties de sa théorie des arts, négligées jusqu'ici, et on cherche les sources de son esthétique.

Les Problèmes musicaux furent examinés en détail par C. Stumpf (*Abh. Berl. Akad.*, 1896) et F. A. Gevaert-J. C. Vollgraff (*Les Problèmes musicaux d'Aristote*, 1903). Tandis que Stumpf les a regardés, pour la plupart, comme l'œuvre des péripatéticiens postérieurs, Gevaert a attribué la plupart de leurs observations à Aristote, celles-ci étant d'accord avec ses pensées et ses termes. L. Cooper (*An Aristotelian Theory of Comedy*, 1924) a reconstitué la théorie d'Aristote sur la comédie à l'aide des ouvrages de celui-ci et des traités postérieurs, et il l'a comparée avec les comédies d'Aristophane, de Shakespeare et de Molière.

Quant aux sources de l'esthétique d'Aristote, des savants antérieurs y avaient déjà découvert plusieurs pensées de Platon. D'une manière systématique, G. Finsler (*Platon und die aristote-*

liche Poetik, 1900) compare la théorie aristotélique de la poésie avec les opinions de Platon. W. Süss (Ethos, 1910) cherche l'origine de quelques pensées d'Aristote chez Gorgias, et A. Rostagni (Stud. ital. di filol. class., N. S. 2, 1922, p. 1 et s.), chez les pythagoriciens.

Dans notre traité, nous voulons présenter toute l'esthétique d'Aristote, la générale et la spéciale (théorie des arts) en s'appuyant, autant qu'il est possible, sur ses mots propres; nous tâcherons d'en montrer les sources pour connaître son indépendance, et nous allons ajouter à des pensées d'Aristote quelques remarques critiques.
